

Janvier-Février 2021

#172

Deuil-La Barre

votre magazine d'infos

www.deuillabarre.fr



| Dossier | Zoom sur le nouveau PLU **| Commerces |** Tout sur Click Clac #DLB

| Sécurité | Brigade de nuit **| Environnement |** Des agents à votre service



Sommaire



6 Santé

Le Centre de prélèvement évolue

8 Conseil municipal

À la rencontre de vos élus

10 Commerces

La Ville soutient les commerçants deuillois

16 Emploi

DuoDay : première édition réussie

19 Solidarité

Franc succès pour les collectes alimentaires

20 Sécurité

Une Ville toujours plus sûre

Dernière ligne droite pour les travaux du Pôle Sécurité

Connectez-vous !   

Ville de **Deuil-La Barre**

Magazine d'informations municipales : Hôtel de ville - 95170 Deuil-La Barre - courriel : communication@deuillabarre.fr
Directeur de la publication : Muriel SCOLAN, Maire - Rédaction : Anne-Laure Lassierra - Fabien Gallet ; Photos/visuels : Anne-Laure Lassierra - Fabien Gallet - Adobe Stock - Mise en page : Nathalie Sellem ; Impression : Imprimerie RAS - 01 39 33 01 01- 11 000 ex.- Dépôt légal : Janvier-Février 2021 - ISSN 1283-5145

 **PEFC** 10-31-1300 / Certifié PEFC / Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. / pefc-france.org

Votre municipalité

Muriel SCOLAN, Maire

Permanence sur rendez-vous
le 1^{er} lundi de chaque mois :
01 34 28 66 21

Michel BAUX

1^{er} Adjoint au maire
**Délégué à l'administration générale,
à la santé et aux instances associatives
et participatives**
Sur rendez-vous :
• Administration générale : 01 34 28 66 07
• Santé : 01 30 10 39 80
• Instances associatives et participatives :
01 34 28 66 21

Dominique PETITPAS

2^e Adjointe au maire
**Déléguée à la jeunesse, aux sports,
à l'habitat et au logement**
Sur rendez-vous • Jeunesse : 01 34 28 66 17
• Sports : 01 34 28 66 20
• Habitat et logement : 01 34 28 65 74

Alain CHABANEL

3^e Adjoint au maire
**Délégué à l'environnement,
à la transition écologique et aux travaux**
Sur rendez-vous : 01 34 28 65 92

Ghislaine DOUAY

4^e Adjointe au maire
**Déléguée au cadre de vie, à la gestion urbaine
de proximité et à la petite enfance**
Sur rendez-vous • Cadre de vie : 01 34 28 65 92
• Gestion urbaine de proximité : 01 34 28 65 27
• Petite enfance : 01 30 10 13 00

Slimann TIR

5^e Adjoint au maire
**Délégué à la sécurité, aux préventions,
au commerce, au développement économique
et à l'emploi**
Sur rendez-vous • Sécurité, préventions :
01 34 28 65 61 • Commerce, développement
économique et emploi : 01 34 28 66 03

Béatrice BRINGER

6^e Adjointe au maire
Déléguée aux mobilités et aux voiries
Sur rendez-vous : 01 34 28 65 92

Bertrand DUFOYER

7^e Adjoint au maire
Délégué aux finances et aux affaires scolaires
Sur rendez-vous • Finances : 01 34 28 65 50
• Affaires scolaires : 01 34 28 65 21

Laurence GERMAIN

8^e Adjointe au maire
**Déléguée à l'action sociale, à la famille
et au handicap**
Sur rendez-vous : 01 34 28 66 36

ÉDITORIAL

Chères Deuilloises, chers Deuillois,

Au moment où j'écris ces lignes nous sommes encore en train de traverser la 2^{ème} vague de l'épidémie de COVID avec encore trop peu de visibilité sur les mois qui viennent.

Nous vivons certes une période troublée, mais nous ne devons pas céder au découragement ni même sombrer dans le pessimisme.

Depuis le début de la pandémie, les experts, réels ou autoproclamés, se bousculent et s'invectivent sur les plateaux de télévision avec des discours contradictoires.

Nous n'y comprenons plus rien.

Le seul espoir que nous avons pour sortir de cette crise, ce sera sans doute de nous faire vacciner.

À Deuil-La Barre, nous avons choisi d'être extrêmement pratique. C'est ainsi que notre commune a été à l'initiative d'un Centre intercommunal de suivi et de coordination afin de prendre en charge tous les patients atteints du 1^{er} au dernier jour de leur pathologie.

Près de 3000 personnes se sont fait tester et cette structure a été saluée comme exemplaire par le ministre de la Santé, Olivier Véran.

Nous poursuivons aussi avec détermination l'accompagnement des plus fragiles et je remercie d'ailleurs tous les Deuillois qui ont manifesté leur solidarité



et leur générosité lors des dernières collectes d'aide alimentaire ou de jouets.

Notre commune s'est aussi fait remarquer pour sa première participation, le 19 novembre dernier, à la journée DuoDay, officiellement lancée en visio-conférence par Sophie Cluzel, secrétaire d'État chargée des personnes handicapées.

Ce rendez-vous a permis la formation de duos entre des personnes en situation de handicap et des agents municipaux volontaires, pour changer notre regard et dépasser nos préjugés.

Comme l'a écrit Albert Einstein : « *Il est plus facile de désintégrer un atome qu'un préjugé* ».

Avec l'équipe municipale, je vous souhaite une très bonne année 2021 !

Puisse celle-ci vous protéger, vous préserver en bonne santé et vous apporter le meilleur ainsi qu'à tous vos proches.

L'année 2021 porte une mission tout à fait particulière, celle de remplacer une année qui aura été difficile pour notre pays, mêlant crise sanitaire, sociale et économique.

Soyez assurés que je reste à votre disposition et à votre écoute pour vous accompagner durant cette période si particulière.

Bonne année 2021 ! ■

Restant à votre écoute.

Muriel SCOLAN
Maire de Deuil-La Barre

Vice-présidente du Conseil départemental du Val d'Oise



SORTIR

Deuil-la-Barre



RECYCLONS NOS SAPINS DE NOËL !

Jusqu'au 29 janvier 2021

TOUS LES POINTS DE COLLECTE :

- ★ PARKING DE LA PLACE DE LA BARRE
 - ★ PARKING DE LA GARE DEUIL-MONTMAGNY
(rue des Aubépines)
 - ★ Parking de la Maison de la Petite Enfance
(6, rue du Camp)
 - ★ PARC SAINT-EXUPÉRY
(devant l'école maternelle)
 - ★ PARKING DE LA MAIRIE
 - ★ PARKING FACE AU C21
(rue Abel Fauveau)
 - ★ PLACE DE LA NATION
(rue Nelson Mandela)
- Info : 01 34 28 65 35**



Dès samedi 9 janvier

MUSÉE MICHEL BOURLET

Le Musée Michel Bourlet ouvrira de nouveau ses portes le 9 janvier, de 14h30 à 17h30. Vous pourrez notamment y (re)découvrir l'exposition « La Chevrette et les Lumières » accessible jusqu'au 10 avril 2021.

Info et résa : 01 34 28 66 12

(Visite libre ou commentée les samedis de 14h30 à 17h30 - Sauf vacances scolaires. Possibilité de visite sur RDV).



Vidéo
LIVE

Lundi 18 janvier

CONSEIL MUNICIPAL

20h30 - En Mairie - 01 34 28 65 14

Dès lundi 18 janvier

INSCRIPTIONS AUX STAGES MULTISPORTS

Pour les stages du 15 au 19 et du 22 au 26 février 2021.

En mairie - Info : 01 34 28 65 64

Mercredi 20 janvier

COLLECTE DE SANG

Pour sauver des vies, participez à la prochaine collecte organisée par l'Établissement Français du Sang (EFS).

De 15h à 20h - Salle des fêtes

Prenez rendez-vous sur le site www.dondesang.efs.sante.fr

Dimanche 24 janvier

RENCONTRES FAMILLES

Tennis de table

Entrée Libre de 10h30 à 12h30

Gymnase Alain Mimoun

Info : 06 82 40 06 14



concours de

SLAM

La Ville organise un concours de Slam !

Âme de poète ou de parolier, laissez libre court à votre imagination et votre créativité, ce concours ouvert à tous vous donne la possibilité de vous exprimer sur le thème de votre choix, dans le respect des règles régissant la liberté d'expression. Le format peut être audio ou vidéo dans la limite de 3,50 min. Le concours est ouvert du 15 janvier au 1^{er} mars, sur l'adresse concours-slam@deuillabarre.fr. Deux catégories permettront de départager les participants : enfants et plus de 18 ans. Un premier jury se réunira, en avril, afin de sélectionner 5 candidats par catégorie qui seront ensuite soumis au vote des Deuillois sur le site www.deuillabarre.fr et les réseaux sociaux. Enfin une grande soirée de restitution, de récompenses et de vote final sera organisée mi-mai à l'occasion du concours mondial « Poetry Slam ».

Plus d'infos au 01 34 28 66 12 / 66 14 ■

Les 26 et 27 janvier

OPÉRATION COMPTAGE OISEAUX DES JARDINS

Le service Cadre de Vie et Environnement de la Ville vous invite à participer à cette opération lancée pour la 7^e année consécutive par la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) et le Muséum national d'Histoire naturelle.

Le principe est simple : recenser durant une heure les oiseaux familiers (moineaux, rouge-gorge, mésanges...) depuis un jardin, un balcon ou un square.

Plus d'infos sur www.lpo.fr

Samedis 27 février et 20 mars

RETOUR DE LA DÉCHÈTERIE MOBILE

Déchets acceptés : cartons, bois, immobilier, gravats, plâtres, déchets végétaux, ferrailles, encombrants, DEEE, déchets dangereux.

De 9h à 18h - Parking de la ZA du Moutier (accès chemin du Tour du Parc).

COMPOSTAGE PARTAGÉ

La Ville lance un appel aux volontaires pour un projet de compostage partagé, accompagnée par le Syndicat Emeraude. Une première zone de test pourra être lancée prochainement dans le parc Victor Labarrière. Vous souhaitez participer à cette opération ?

Répondez au questionnaire disponible >>>



Plus d'infos par mail à naturerespectee@deuillabarre.fr





APPEL AUX DEUILLOIS !

À partir du mois de mai et jusqu'à début septembre, le Musée Michel Bourlet présentera une exposition intitulée « Grandes vacances » conçue par l'Atelier de restitution du Patrimoine et de l'ethnologie du Val d'Oise. L'exposition évoque les premiers vacanciers du XX^e siècle qui venaient « piquer une tête » dans l'Oise, ou les enfants des « colos » qui profitaient du bon air des forêts. « Grandes Vacances », en ces temps moroses, voilà de quoi faire rêver, faire renaître le sourire. Le Musée souhaiterait associer les Deuillois à cette exposition temporaire. Nombre d'entre vous possèdent des photos, un peu jaunies peut-être, de ces époques où partir en vacances ne voulait pas encore dire aller loin, prendre l'avion, fréquenter des clubs réputés. Des objets aussi, des valises qui n'étaient pas à roulettes, des appareils photos, des jouets de plage, du matériel de camping... D'anciennes tenues de plage seraient aussi les bienvenues. Si vous pouviez confier au Musée vos trésors pendant quelques temps, cette exposition deviendrait aussi la vôtre !

Merci de contacter le service Culturel au 01 34 28 66 12/ 66 14. ■

LE CARNET

Ces événements, à l'exception des décès, sont publiés avec l'autorisation des familles.

Naissances

JUIN
14/06 **Lucas PICARDIN**
16/06 **Milyane CACACE**

SEPTEMBRE
18/09 **Elyana SADOUN**

OCTOBRE
05/10 **Moayad RAGGIG**
14/10 **Mia De la FUENTE**
15/10 **Elonn GUAY**
19/10 **Elsa HADJ-SAID**

Mariages

SEPTEMBRE
26/09 **Valentine BLONDEL**
et **Clément GHERARDI**

OCTOBRE
03/10 **Angèle NKOUN SILIKI**
et **Bertin ZEH**
06/10 **Nazli RIZOGLU** et **Axel BAKLA**
09/10 **Lisa ACHERCHOUR**
et **Mehdi BONAUD**
10/10 **Thi Hien LUU** et **Alain THANON**

Décès

FÉVRIER
13/02 **Naceur LHADJ**

AVRIL
20/04 **Pierre LECAT**

MAI
19/05 **Mahidi TRAVLIANIN**

AOÛT
03/08 **Djazia HAMMANI**
05/08 **Noëlle LE ROUX** veuve **SAN-GALLI**
05/08 **Pierre CHEVALIER**
09/08 **Alexandre MONTENERO**
10/08 **Lucienne ROUSSEAU** veuve **LEDUCQ**
13/08 **Pascal BARBE**
15/08 **Gilbert STRICHER**
17/08 **Bruno VIROULET**

SEPTEMBRE
01/09 **Sabas ZÉLINE**
01/09 **Maria NAVITI**
épouse **GUIDONI-TARISSI**
2/09 **Roger BAUER**
11/09 **Claudine LOUSTAU** veuve **LAPLACE**

OCTOBRE
12/10 **Michèle GUILLON** veuve **CALLADINE**
16/10 **Elizabeth CHALOT**
21/10 **Jean GALLONI**
25/10 **Jeannine KURZAJCZYK** veuve **TORRÉ**

NOVEMBRE
05/11 **Pierre GAUTHIER**
08/11 **Louise MULLER** veuve **MARGOSSIAN**
08/11 **Gisèle MARTINEZ** veuve **PAEZ**



PARTAGEONS L'HISTOIRE DE DEUIL-LA BARRE

Vous avez connu l'association théâtrale des Grillons, fréquenté la Vigilante, participé ou admiré la célèbre fanfare ou encore connu voire même travaillé dans les entreprises locales telles que les salaisons Gilet, la marbrerie Régis ou l'imprimerie Buignet... Vous possédez des témoignages familiaux de cette histoire locale ancienne ou plus récente comme des cartes postales, photos, lettres ou encore récits... Si vous souhaitez partager ces documents précieux, l'équipe du service culturel se tient à votre disposition, pour scanner vos documents, vous conserverez ainsi vos originaux. La Ville souhaite constituer un véritable inventaire du patrimoine deuillois et de son histoire locale afin de les partager à l'ensemble des Deuillois, à travers des expositions, des ouvrages... Nous comptons sur votre collaboration pour écrire ensemble l'Histoire de Deuil-La Barre ! Plus d'infos au 01 34 28 66 12 / 66 14. ■

ACTUALITÉS

COVID-19



Nouvelle étape pour le Centre de prélèvement

De nouveau ouvert courant octobre après une mise en veille de quelques mois, le Centre de prélèvement PCR a évolué, attirant l'attention, jusqu'à celle du ministère de la Santé.

Sous l'impulsion de Michel Baux, 1^{er} adjoint au maire délégué à la santé, il s'est mué en centre de prélèvement et de coordination intercommunal à la fin du mois d'octobre, prenant ses quartiers à la salle des fêtes et à la Maison des Associations.

En plus des tests PCR, un suivi efficace et dématérialisé des patients a pu y être mis en place grâce à l'Agence Régionale de Santé du Val d'Oise et sa plateforme TERR-eSanté. Un dispositif d'appui et de coordination rejoint par quatre autres communes (Enghien-Les Bains, Montmagny, Montmorency et Saint-Brice-sous-Forêt) qui a suscité l'intérêt du ministère de la Santé. Michel Baux a ainsi été invité à présenter ce projet d'envergure lors d'un des points hebdomadaires du ministre Olivier Véran, début novembre. Le Figaro, France 3 ou encore idFM Radio Enghien se sont également intéressés au centre : un rayonnement positif pour Deuil-La Barre et son action menée en termes de santé.

Au total, entre le 21 octobre et le 4 décembre le centre a réalisé plus de 1040 prélèvements et le dispositif de coordination a permis de suivre 630 personnes atteintes de la COVID-19 sur le territoire du Val d'Oise.

De la salle des fêtes au PIPS

Depuis le 7 décembre, le Centre de prélèvement et la cellule de coordination des patients sont basés au Pôle Information Prévention Santé (PIPS). Il est possible d'y effectuer gratuitement un test antigénique sans rendez-vous, sur présentation de la carte vitale (résultats en 30 minutes). Les personnes vulnérables ou âgées de plus de 65 ans peuvent y demander de réaliser un test PCR.

.....
+ **PLUS D'INFOS**
PIPS : 15, rue Nelson Mandela
01 34 28 65 01 / 65 53
Du lundi au vendredi, de 9h à 12h30. ■



CONCOURS MAF

Depuis 1986, le groupement des meilleurs Ouvriers de France du Val d'Oise organise un concours décernant le titre de « Un des Meilleurs Apprentis de France » (MAF). Cette année, trois jeunes Deuillois ont été médaillés d'or au niveau départemental et régional : Cassandra Herin, 16 ans, (Accompagnement Soins Service à la Personne - médaille d'argent Régionale), Clément Bosc, 17 ans (Maintenance des véhicules particulières) et Emma Viltart, 19 ans, (production horticole). Muriel Scolan, maire de Deuil-La Barre, tient à les féliciter pour leur parcours.

RECENSEMENT



LE RECENSEMENT DE LA POPULATION 2021 N'AURA PAS LIEU

Compte tenu de l'évolution de la situation sanitaire, l'INSEE a décidé de reporter à l'année prochaine l'édition 2021 du recensement de la population.

Le recensement aurait dû débuter le 21 janvier 2021. Toutefois, afin d'éviter les nombreux déplacements et contacts avec les habitants, l'INSEE, en accord avec l'Association des Maires de France (AMF) et les représentants des communes au sein de la Commission nationale d'évaluation du recensement de la population (Cnerp), a jugé préférable de reporter l'enquête annuelle à 2022.



Attention aux arnaques

Aussi, aucun agent recenseur ne viendra frapper à votre porte cet hiver. Il conviendra donc de redoubler de vigilance durant toute cette période. Pour rappel, lors de chaque enquête, les agents recenseurs mobilisés par la Ville sont munis d'une carte professionnelle. Ces derniers doivent impérativement la présenter lorsqu'ils rentrent en contact avec les habitants. Vous avez un doute ? N'ouvrez pas la porte de votre domicile ! Plus d'informations sur www.le-recensement-et-moi.fr ■



Nouvelle année pour les Clubs Coup de Pouce !

Les 26 et 27 novembre dernier, Muriel Scolan, maire de Deuil-La Barre, a rencontré les élèves de CP des trois Coups de Pouce CLÉ (Club Lecture, Écriture) de la Ville implantés dans les écoles Henri Hatrel et des Mortefontaines, ainsi que ceux de CE1 du CLEM « Club Lecture Écriture Mathématiques » déployé aux Mortefontaines, en marge du lancement de l'opération pour l'année scolaire 2020-2021. L'occasion de remettre aux enfants leur carte d'adhérent, le tout en présence des animatrices, directrices et représentants des associations Coups de Pouce et L.E.R. (Lire et Écrire pour Réussir), financeur des clubs représentée par la présidente Mme Sartori.

La traditionnelle cérémonie d'ouverture n'ayant pu être maintenue, Muriel Scolan a adressé aux parents une lettre rappelant leur statut de « *maillon indispensable dans la réussite scolaire* » des enfants, et saluant le travail des animateurs et coordinateurs des clubs, des agents communaux et des enseignants investis dans ces dispositifs. « *Grâce à leur dévouement, je sais que, cette année encore, les petits Deuillois qui fréquenteront les clubs prendront plaisir à acquérir et pratiquer la lecture et s'ouvriront à de nouveaux horizons* », a conclu le Maire.

Apprendre en s'amusant

Pour rappel, les Coups de Pouce Clé accueillent chacun cinq enfants maximum encadrés par un animateur professionnel au sein des deux écoles lors de quatre séances hebdomadaires qui ont pour objectif de donner goût à la lecture grâce à des activités ludiques. Trois séances et même effectif du côté du Club Mathématiques (CLEM), lancé en 2019 dans le cadre du Programme de Réussite Éducative Intercommunal (PREI), grâce à un partenariat avec l'association Coup de Pouce et des financements d'État. ■



À NOTER !

LES INSCRIPTIONS SCOLAIRES SE FERONT DU 25 JANVIER AU 30 AVRIL 2021 !

Pour procéder à l'inscription scolaire de votre enfant, deux étapes sont à suivre :

• **1^{ère} étape / EN MAIRIE :** rendez-vous à l'accueil Multiservices avec les pièces obligatoires suivantes (**originaux et photocopies**) : un **justificatif de domicile** de moins de 3 mois (facture téléphonique, quittance de loyer, attestation de paiement de la CAF...), le **certificat de radiation** pour les nouveaux habitants, le **livret de famille**, le **certificat de santé** de l'enfant ou le **certificat de vaccination** et le **jugement de divorce/séparation** si vous êtes concerné.

• **2nde étape / À L'ÉCOLE :** Prenez rendez-vous avec le/la directeur/trice de l'école d'affectation qui procédera à l'admission. La présence de votre enfant est obligatoire. L'inscription ne sera confirmée qu'à l'issue de cette rencontre.

À noter que pour les écoles maternelles dont l'effectif est limité, toutes les demandes seront examinées en mai 2021 par une commission.

Mairie annexe - accueil Multiservices :
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h (Fermé la mardi après-midi),
et samedi de 8h30 à 12h.
Infos : 01 34 28 65 20 78/83/68. ■

À savoir :
L'instruction est obligatoire pour tous les enfants, français et étrangers, de 3 à 16 ans révolus.

Un certificat d'inscription précisant l'école d'affectation de votre enfant vous sera alors délivré.

Important : cette première étape peut se faire directement en ligne !

Inscriptions possibles en ligne

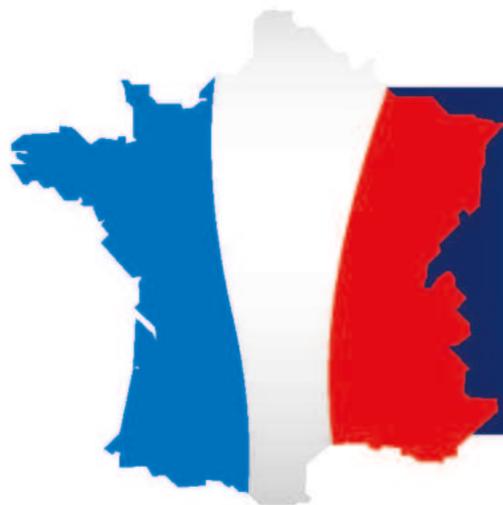
sur deuillabarre.fr

RENTREE Scolaire 2020-2021

Pour les enfants :

- Entrant en CP
- Nés en 2018 pour l'entrée en maternelle
- Des nouveaux arrivants
- Changeant de secteur d'habitation

CONSEIL MUNICIPAL



RENCONTRES D'ÉLUS



Nouveau mandat, nouveaux visages. Au gré des pages de vos magazines d'infos, partez à la rencontre des élus municipaux. Pour cette édition, ce sont les deux plus jeunes figures du Conseil municipal qui se présentent.

Conseillère municipale



Kayalviji ANBANE
Déléguée à la jeunesse

Après avoir décroché son baccalauréat au Lycée Camille Saint-Saëns, la jeune deuilloise de 24 ans s'est lancée dans des études de droit. Titulaire d'un master 2 Juriste d'affaires, elle est actuellement en alternance en tant que contrôleuse interne en marge de son MBA « Risque contrôle conformité ».

Quels sont les liens que vous entretenez avec notre commune ?

De mes 24 années d'existence, j'en ai passé 21 à Deuil-La Barre. C'est donc une ville que je chéris pour tous les souvenirs passés, mais aussi pour les différentes personnes que j'ai pu y rencontrer.

Pourquoi avoir accepté d'intégrer le Conseil Municipal ?

Connaître la vie de la ville d'un point de vue extérieur n'est pas la même chose que la connaître d'un point de vue interne, c'est donc la curiosité qui m'a poussée à intégrer le Conseil municipal aux côtés de mes collègues. J'ai voulu représenter dans le même temps la jeunesse au sein de ce Conseil et faire entendre sa voix.

Quels sont les projets que vous vous êtes fixés pour ce mandat en tant que Conseillère municipale déléguée à la jeunesse ?

Mon grand défi, c'est de faire en sorte que les jeunes ne disent plus « ce serait bien de... », mais plutôt « je vais le faire... ». Je veux ainsi être un intermédiaire pour leur permettre de réaliser ce qu'ils souhaitent pour la ville. Un moyen de faire évoluer ensemble la ville de Deuil-La Barre pour que nous la vivions toutes et tous au mieux. L'un des autres projets qui m'animent est la création d'un Conseil municipal pour les jeunes adultes. ■



CONSEIL MUNICIPAL



Conseiller municipal



Adrien BONTEMS
Conseiller communautaire
CAPV

A 19 ans, le benjamin du Conseil municipal, qui suit une deuxième année à Sciences Po Saint-Germain-en-Laye, est pleinement investi dans la vie de Deuil-La Barre depuis son plus jeune âge.

Vous êtes un pur produit deuillois...

Je le suis depuis 2001, autant dire depuis toujours. Élève à l'école Henri Hatrel, au collège Émilie du Châtelet puis au lycée Camille Saint-Saëns, j'ai effectué toute ma scolarité jusqu'au baccalauréat dans notre commune. Ce temps passé dans ma ville m'a permis de la découvrir, toujours plus en détails. C'est pour cette raison que, très tôt, je me suis engagé pour son avenir. Après une tentative infructueuse à l'école primaire, j'ai été élu Conseiller municipal jeune en 2014, à 13 ans, alors que j'étais en 4^e. Six ans plus tard, l'amour pour ma ville est toujours resté intact.

D'où ce désir d'intégrer le Conseil municipal ?

Effectivement, cela s'est fait assez naturellement, dans la continuité de mon engagement. Ce qui m'a poussé, c'est cette volonté de servir l'intérêt général et de défendre des projets au profit des Deuillois, aux côtés d'une équipe motivée et pragmatique. J'ai également été motivé par une volonté de proximité, tant avec les Deuillois qu'avec les dossiers qui nous concernent tous directement.

Quels atouts pouvez-vous mettre au service de l'équipe municipale ?

En lien avec mes études, j'aimerais partager mes connaissances théoriques dans le thème de l'action publique et de la gouvernance politique avec l'équipe, afin de guider nos orientations vers le meilleur sens possible pour l'intérêt commun. J'aimerais aussi apporter un nouveau point de vue aux problématiques de notre ville, celui d'un étudiant de 19 ans, celui d'un homme né au XXI^e siècle.

Quels sont vos projets pour ce mandat ?

Ce que je voudrais pour notre ville, c'est répondre aux enjeux de notre siècle. Je souhaite qu'elle soit à la pointe sur les questions sociales, environnementales ou sur l'investissement de la jeunesse dans la vie publique, élément qui me tient particulièrement à cœur. Je souhaite également, par le biais de ma participation aux commissions à la Communauté d'agglomération, porter des projets environnementaux, culturels et sportifs qui répondent au mieux aux attentes des Deuillois. Ma priorité est de mener à bien des projets répondant à nos engagements, pour que Deuil-La Barre soit une ville d'avenir.

Quel effet cela fait d'être le plus jeune à siéger aux Conseils municipal et communautaire ?

Être le plus jeune membre du Conseil municipal, mais également le plus jeune conseiller de notre Communauté d'agglomération, c'est d'abord un honneur. Un honneur de s'investir et de se former auprès d'une équipe expérimentée, qui donne sa confiance aux plus jeunes et qui pense à l'avenir. Malgré le travail supplémentaire que ces fonctions représentent pour moi, contribuer à la vie politique deuilloise à cet âge est un plaisir et une véritable fierté. ■



COMMERCES

LA VILLE AUX CÔTÉS DES COMMERCES

Bien avant la crise sanitaire, votre commune avait à cœur de soutenir ses commerçants. Aujourd'hui, elle poursuit et multiplie ses actions et souhaite développer de nouvelles solutions pour les mettre en valeur.

Fin novembre, la Ville a signé un contrat d'accompagnement de click and collect avec la place de marché virtuelle AppiVille. Une collaboration qui a donné naissance à une plateforme en ligne appelée **Click Clac #DLB**. Celle-ci permet aux commerçants de garder contact avec les clients, lesquels peuvent réserver des services ou commander des produits 24h/24, puis se faire livrer. « Cela va permettre de fédérer les commerçants autour d'un projet commun et créer une dynamique entre eux », a assuré Muriel Scolan, maire de Deuil-La Barre, lors d'une séance de questions-réponses en direct sur Facebook. « C'est une grande avancée pour les commerçants qui répond aux attentes des habitants », a confirmé Christophe Celestin, Conseiller municipal délégué aux commerces, au développement économique et aux nouvelles technologies.

+
de 50
commerçants
référéncés

Cette plateforme, qui a vocation à évoluer et s'enrichir de nouveaux contenus et nouvelles fonctionnalités, pourra soutenir l'économie locale et maintenir un tissu commercial impacté par la crise. Mi-décembre, plus de 50 commerçants étaient déjà référencés sur Click Clac #DLB qu'il s'agisse de restaurants, de commerces alimentaires (fruits et légumes, viandes, vins...) ou non alimentaires (soins et beauté, créateur de mode ou d'objets décoratifs...).

CLICKCLAC#DLB

Mode d'emploi



> Rendez-vous sur la plateforme www.clickclac.deuillabarre.fr

> Sélectionnez le type de commerce qui vous intéresse parmi les trois catégories disponibles (restauration, commerces alimentaires et non alimentaires) puis affinez votre recherche par type de produit.

> Cliquez sur le commerçant de votre choix : vous accéderez à diverses informations dans l'onglet « Découverte » (horaires de Click & Collect, type de paiement, adresse et contacts) et à un espace « boutique en ligne » où vous pourrez choisir les produits souhaités.

> Une fois vos courses terminées, cliquez sur l'icône représentant un caddie en haut à droite de votre écran mentionnant le total en euros, connectez-vous, puis passez votre commande pour un retrait en magasin sous 2 heures. À noter que la livraison groupée sera également disponible. ■

Je commande en ligne Je retire chez mon commerçant

CLICK CLAC
Commerce Local Achat Connecté

www.clickclac.deuillabarre.fr

www.deuillabarre.fr /



retire mon achat



Commerçant préféré !

CLAC #DLB

Market Connecté

! Votre nouvelle plateforme de commerces de proximité

deuillabarre.fr

Ville de Deuil-La Barre

Installés, sur le point de faire leur arrivée ou itinérants, la Ville souhaite accompagner ses commerçants dans leurs projets. Voici quelques témoignages recueillis en cette période délicate.

FOODTRUCK DEL POPOLO

> Pizzaiolo

Avec des produits provenant de fournisseurs napolitains, Francesco Sagliano ravit les papilles des gourmands lorsque son camion s'installe dans la ville. Ce Deuillois admet que la Mairie lui a « un peu sauvé la vie lors du confinement en lui donnant une autorisation de stationnement ». « Ça a été une bouffée d'oxygène », assure celui qui, en septembre, a marqué les esprits par sa générosité, en reversant la totalité de ses recettes du jour à l'association Imagine For Margo soutenant la recherche contre le cancer des enfants. « Ça a super bien marché », se réjouit Francesco qui, en partie grâce aux coups de pouce de la Ville, s'est créé une clientèle fidèle en l'espace de deux mois : « Ça a pris très vite, les Deuillois ont réagi très rapidement. » ■

TOUTOU & CIE

> Salon de toilettage

Toiletteuse depuis 2006, Virginie Gilardeau a ouvert son salon, Toutou & Cie, le 9 décembre au numéro 23, de la rue de l'Église. « La Ville m'a aidée à monter mon dossier pour l'urbanisme afin que je puisse m'installer », explique-t-elle, précisant que les services se sont montrés « présents » et « très accueillants ». Ils lui ont notamment permis de se faire connaître à travers la ville. « À ce jour, je ne suis pas déçue de m'être installée à Deuil-La Barre, bien au contraire », conclut-elle. ■



PAM É LA ROSE

> Fleuriste

Actuellement en travaux, Pamela Muholee espère ouvrir au plus vite sa boutique de 50 m², place de la Nation : « J'ai été accompagnée et soutenue dès le début de mon projet. Le service commerce s'est montré très à l'écoute, en venant à ma rencontre dans ma boutique actuelle située à Villetaneuse afin de voir mon travail. Il m'a apporté une aide précieuse au niveau administratif, pour le bail. Cela se sent que la Mairie met du cœur et pense à ses commerçants. C'est une bonne approche. » ■



LA BRUXELLOISE

> Glacier traditionnel

« Depuis quelques années, il y a davantage de motivation de la part de la municipalité à mettre en valeur et redynamiser la ville », explique Virginie Bernard dont l'entreprise a prêté les chalets de Noël disposés courant décembre sur la place de l'Église. « Cela fait profiter tout le monde, notamment les commerçants deuillois que l'on ne connaît pas. Cela fait plus de 35 ans que nous sommes à Deuil-la Barre et je me suis aperçue qu'il y a encore des gens qui n'ont jamais vu notre boutique près de la Poste (au 54, rue de la Barre). Il y a de bons retours, ce n'est que du positif. » ■

Retrouvez vos commerçants sur Click Clac #DLB



TERRABIERRE

> Micro-brasserie

Dès l'été 2017, la Ville a pris soin d'aider Émilie et Julien, les deux associés à l'origine du projet qu'est devenu Terrabierre, d'abord en incitant les Deuillois à participer à une campagne de financement participatif. Depuis, la micro-brasserie biologique, installée dans des locaux appartenant à la ville, s'est imposée comme un des lieux de convivialité phare de Deuil-La Barre, où déguster bières naturelles et autres gourmandises. Trois années au cours desquelles la municipalité a continué d'œuvrer pour que l'entreprise du centre-ville puisse prospérer dans les meilleures conditions : travaux de consolidation des sols pour accueillir les cuves, autorisation d'utiliser la terrasse extérieure, accompagnement en termes de communication ou encore invitations à participer à divers événements : « Frankfurt meets Paris » dans le cadre du jumelage en mars 2020, l'Île-de-France fête ses restos et différentes animations locales. ■

DOSSIER



Un nouveau PLU pour le Deuil-La]

La commune était régie par un Plan Local d'Urbanisme datant de 2012. Le 11 avril 2016, le Conseil municipal a décidé de lancer sa révision qui a été approuvée par les élus en décembre 2019. Les nouvelles règles sont applicables depuis février 2020. Retour sur l'évolution de cet outil essentiel pour l'avenir de la ville et de ses habitants.

Le PLU en 5 QUESTIONS

Le PLU, qu'est-ce que c'est ?

Le Plan Local d'Urbanisme, qui remplace le Plan d'Occupation des Sols (POS) depuis 2000, est un ensemble de documents permettant d'organiser au mieux le développement urbain de la ville, en respectant le cadre de vie et les espaces naturels. Plus précisément, il vise à :

- Définir un projet d'aménagement et de développement à moyen et long terme sur la commune, en gardant la maîtrise de cette évolution.
- Modeler le paysage urbain par l'adoption de densités de constructions adaptées, la protection des espaces verts et de l'environnement.
- Encadrer d'un point de vue juridique les constructions (implantation, hauteur, distances entre les limites de propriété ou par rapport aux voies publiques...), ou le stationnement.

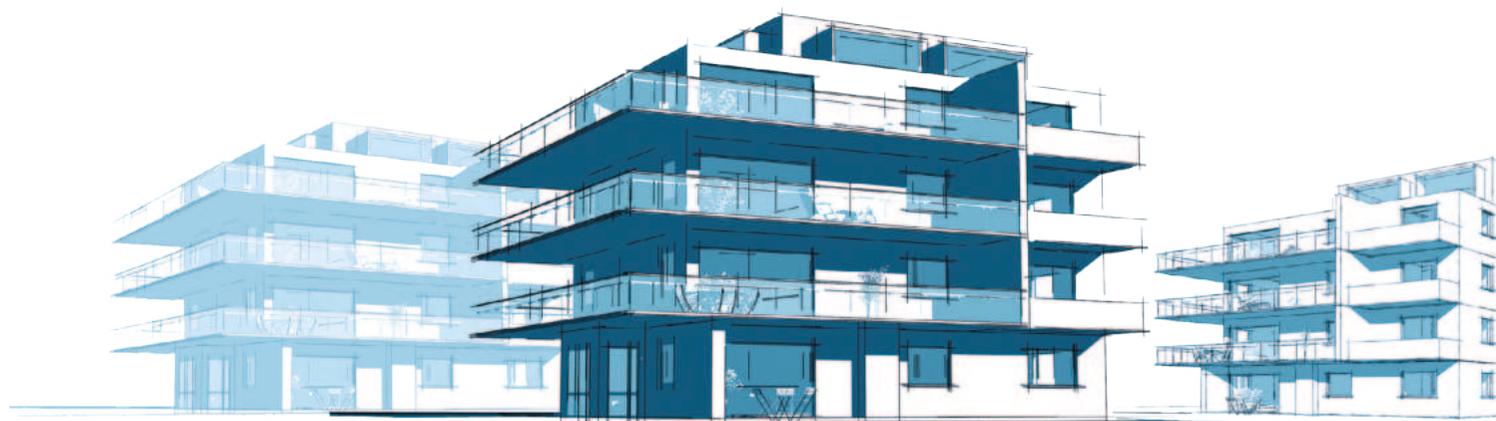
Pour mettre en œuvre ces objectifs, le PLU contient des règles et des prescriptions propres aux différentes zones de la commune. Respectées, elles doivent garantir un environnement collectif homogène et durable.

À quoi ressemble un PLU ?

Le Plan local d'urbanisme est composé :

- D'un rapport de présentation qui comprend le diagnostic et l'état initial de l'environnement soit plus de 300 pages ;
- D'un Projet d'Aménagement et de Développement Durables (P.A.D.D.), qui donne les orientations politiques du PLU ;
- D'un règlement et d'un Plan de zonage qui délimite les zones urbaines (U), à urbaniser (UA), naturelles (N) et des Orientations d'Aménagement et de Programmation (O.A.P.) sur des secteurs de la commune ;
- Des Annexes avec notamment les Servitudes d'Utilité Publiques.

La mise en place du document PLU fait intervenir de nombreux partenaires qui donnent un avis : architectes des bâtiments de France, Direction Départementale des Territoires, Région, etc...



La Barre de demain

Pourquoi réviser le PLU ?

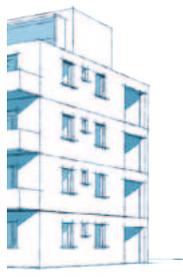
Le PLU n'est pas un document figé dans le temps. Il est amené à évoluer pour s'adapter à des décisions législatives, à des plans régionaux voire à des programmes intercommunaux et, tout simplement, pour correspondre aux orientations choisies par l'équipe municipale. Voilà ce qui a conduit le Conseil municipal à approuver la révision du PLU, à la fin de l'année 2019, et ce après une procédure longue engagée en 2016, ponctuée de réunions et enquête publiques. La Ville a été accompagnée par un cabinet extérieur spécialiste en la matière.

Pourquoi consulter le PLU ?

Vous souhaitez entreprendre une construction, une extension, des travaux de ravalement ou de clôture ? Ils doivent être conformes aux règles précisées dans le Plan Local d'Urbanisme actuel. Pour connaître ces règles applicables, vous devez tout d'abord consulter le plan de zonage pour identifier la zone où se situe votre projet. En fonction, vous saurez quelle sera la réglementation à respecter. Une étape essentielle pour obtenir une autorisation d'urbanisme. En conclusion, si vous avez un projet mais que ce dernier ne respecte pas l'ensemble des règles du PLU, il ne pourra voir le jour. Vous pouvez être conseillés par le service de l'urbanisme si besoin.

Où consulter le PLU de Deuil-La Barre ?

Vous trouverez l'ensemble des documents sur le site de la Ville, www.deuilabarre.fr ou directement en mairie, sur rendez-vous auprès du service urbanisme. Vous pouvez également visiter le site www.geoportail-urbanisme.gouv.fr, où un plan interactif est disponible.



ZOOM SUR LES GRANDS PROJETS À VENIR

■ **Habitat, transports, espaces verts préservés, réseaux d'énergie, équipement commercial, développement du numérique... Pièce maîtresse du PLU, le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (P.A.D.D.), réalisé à partir du diagnostic, traduit l'ensemble du projet d'aménagement de la Ville pour les 10 à 15 années à venir. Il définit la stratégie à mener pour le mettre en œuvre dans un souci de respect de l'environnement. C'est le projet politique de la municipalité en matière d'aménagement.**

5 thématiques sont retenues dans le P.A.D.D. de Deuil-La Barre :

■ Protéger l'environnement et préserver le cadre de vie

L'objectif est de créer une « ville durable » et respectueuse des ressources environnementales qui puisse développer son patrimoine vert. Pour cela, l'aménagement de la coulée verte va se poursuivre : cet axe de circulation douce doit traverser la ville du Nord au Sud pour, à terme, relier la Forêt de Montmorency aux rives de la Seine à Épinay-sur-Seine.

De même, les espaces verts (parcs Winston-Churchill, des Presles, Victor Labarrière, de la Chevrette et de la Galathée) seront mis en valeur et l'espace public sera végétalisé avec des plantations d'arbres comme c'est déjà le cas le long de la ligne du tram-train T11 (rue des Presles). Pourront également être mises en avant les friches boisées du Moutier et de la Plante des Champs, ainsi que la Côte de Deuil, et ce avec de potentiels partenariats avec la Région Île-de-France, le département du Val-d'Oise et la Communauté d'Agglomération Plaine Vallée. Aussi, dans ces zones, une valorisation des jardins familiaux et partagés est souhaitée.

>>>



■ Maintenir la qualité des services et de prestations des équipements publics et le développement de la vie locale

Les infrastructures locales accueillant un tissu associatif deuillois, l'objectif est de garantir la qualité des équipements publics existants (culturels et sportifs), de poursuivre la politique de leur modernisation et, par la même occasion, de favoriser l'amélioration de leur performance énergétique et leur accessibilité aux Personnes à Mobilité Réduite.

De nouvelles structures destinées à l'enfance sont envisagées pour faire face à une prochaine saturation des écoles, et ce du fait de la construction de nouveaux logements. Côté petite enfance, la Ville a le projet d'accueillir des micro-crèches et des crèches, comme prochainement rue Haute et dans l'ensemble des quartiers.

Enfin, la Commune veut favoriser l'accueil de « maisons médicales » à l'image de celle implantée sur le quartier de la Galathée et, dans un autre registre, donner aux Deuillois un accès facilité aux communications numériques, notamment à travers le déploiement de la fibre.

■ Préserver et diversifier le parc immobilier

Côté habitat, la Ville souhaite poursuivre ses efforts en terme d'attractivité tout en répondant aux demandes de sa population et en préservant l'identité urbaine. Cela doit se traduire, entre autres, par une diversification de l'offre nouvelle de logements via un parcours complet de l'habitat. La Ville reste toutefois vigilante à la taille des logements et à diversifier leur typologie. Aussi, d'ici 10 ans, Deuil-La Barre devra respecter l'objectif de densification imposé par le schéma directeur de la région Île-de-France-SDRiF- (+15% de la population), en raison de la présence des gares sur le territoire communal.

Par ailleurs, pour répondre aux objectifs imposés par l'État (déclinés dans le Programme Local de l'Habitat Intercommunal (PLHI)), notamment ceux de la loi Duflot, le nombre de logement sociaux devrait atteindre les 25% d'ici 2025, si la loi ne change pas. En 2018, ils ne représentaient que 16,17%.

Pour accueillir de l'habitat, en particulier social, plusieurs pistes existent :

- Finaliser la ZAC de la Galathée - 3 Communes (aménagement de la place urbaine Sud et de l'îlot « Nbis » situé entre les rues Abel Fauveau et de la Galathée avec la destruction de l'ancien parking « Silo ») ;
- Acquisition par la Ville, en association avec les bailleurs sociaux, de petites unités privées en voie de dégradation, notamment dans le centre-ville ;
- Projets de construction au niveau de l'îlot de la Poste et de l'îlot Charcot (côté Enghien), correspondant aux Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)*.

Autre ambition : revitaliser le centre-ville à travers la valorisation de bâtis communaux afin d'accueillir des services et des animations qui pourront renforcer la vie locale. La Ville a utilisé son droit de préemption et a acquis certains biens immobiliers (comme l'ancien vétérinaire Chamberland, ou l'ex-Caisse d'Épargne), afin d'y installer de futurs commerces et de redynamiser ce centre historique tout en lui gardant son caractère « village ».



* OAP, qu'est-ce que c'est ?

Instaurées par la loi Grenelle 2, les OAP exposent la manière dont la collectivité souhaite mettre en valeur, réhabiliter, restructurer ou aménager des quartiers ou des secteurs de son territoire. Elles peuvent notamment porter sur les extensions urbaines et les lieux de renouvellement urbain.



■ Développer les liaisons douces, sécuriser le réseau viaire et renforcer les transports

La fermeture du passage à niveau PN4 est toujours à l'ordre du jour. La Ville va travailler à la réorganisation du plan de circulation qui découlera de la fermeture de cette infrastructure dangereuse, mais également sur l'intégralité des voiries du territoire communal. Cela se traduira par la création d'un nouveau franchissement souterrain de la voie ferrée pour piétons, vélos et PMR, et un second pour véhicules motorisés. La voirie sera de ce fait impactée, tout comme les sens de circulation ou encore la vitesse autorisée. Ce sera prochainement le cas rue de La Barre avec un passage à 30 km/h. Côté voirie, des aménagements adaptés, notamment des trottoirs plus larges, contribueront à une poursuite de la sécurisation des déambulations piétonnes ainsi que leur mise en accessibilité quand la configuration des lieux le permettra. Par ailleurs, une politique de stationnement communal est à l'étude.

■ Soutenir l'activité économique de la Ville

Il s'agit d'un moyen de soutenir l'emploi et de renforcer le dynamisme de la commune. Pour ce faire, le commerce doit être revitalisé dans les 5 pôles de la Ville (centre-ville, gare de la Barre-Ormesson, gare de Deuil-Montmagny, la Galathée - Trois Communes et les Mortefontaines), en préservant notamment les zones d'activité en pied d'immeubles et sur certains axes. Enfin, la question de l'accessibilité de la Zone d'Activités du Moutier est également centrale. Elle sera favorisée par la création de voiries sur Montmagny, en lien avec la fermeture du PN4. La capacité de stationnement est à l'étude avec la Communauté d'Agglomération Plaine Vallée. Des pistes cyclables, en complément du réseau au coeur de la coulée verte, seront mises en place.



Une question, un projet ?

Contactez le service urbanisme
au 01 34 28 65 84 / 65 69
ou urbanisme@deuillabarre.fr.

Face à la pression des promoteurs immobiliers, faisons le point avec Muriel Scolan, maire de la Ville.



■ Comment expliquer la pression actuelle de la part des promoteurs immobiliers dans notre commune ?

Muriel Scolan : *Tout d'abord parce que Deuil-La Barre est attractive dans la mesure où c'est une ville bien desservie en transports en commun, avec trois gares - quatre avec Enghien-les-Bains - situées à 10/15 minutes de la gare du Nord. Sans compter qu'avec les projets de connexions futures telles que la Tangentielle Nord, les dessertes seront encore plus importantes. Les promoteurs anticipent sur l'avenir. Ensuite, si Deuil-La Barre est aux portes du Grand Paris, elle conserve, notamment grâce à l'église et le centre-ville, un petit côté « village ». Il y a beaucoup d'espaces verts, c'est une ville aérée où l'on a la possibilité d'acquérir des pavillons avec jardins... À 10 km de Paris, c'est assez rare !*

■ Y a-t-il des quartiers qui intéressent plus particulièrement les promoteurs ?

M.S. : *Il faut rappeler que Deuil-La Barre s'étend sur 376 hectares. Au Nord des rues Charles de Gaulle, Cauchoix et de la Gare, nous sommes sous le Plan d'Exposition au Bruit (PEB) : on ne peut pas y construire d'immeubles d'habitation. Les promoteurs visent donc plutôt le Sud, ce qui représente 60% de la surface de la commune. Nous sommes aussi dans l'obligation de construire pour répondre aux directives de l'État (logement sociaux, densification), même si le PLU préserve notre ville et ses espaces verts. Les promoteurs viennent ainsi taper aux portes des zones pavillonnaires, en zones constructibles, pour proposer des sommes conséquentes aux habitants. Ces derniers sont parfois tentés de vendre leur maison et leur terrain, permettant ainsi la réalisation d'un immeuble. C'est leur droit.*

■ Souvent, ces derniers laissent entendre que leurs projets sont portés par la Ville...

M.S. : *C'est vrai ! Nous ne sommes pas à l'initiative de projets urbanistiques, en zone pavillonnaire, sauf sur les îlots de la Poste et Charcot (côté Enghien). Dans les zones pavillonnaires, si des immeubles sortent de terre, c'est parce que les habitants ont vendu leurs biens aux promoteurs. Certains, peu scrupuleux, n'hésitent pas à dire : « J'ai déjà signé un compromis de vente avec votre voisin, il est d'accord pour vendre son pavillon. » Ils font parfois miroiter de grosses sommes d'argent alors qu'au bout du compte, l'opération ne peut se faire car l'équilibre financier est difficile à trouver, compte tenu des exigences du PLU et des élus en place.*

■ Que conseillez-vous aux Deuillois lorsqu'un promoteur frappe à leurs portes ?

M.S. : *Nous conseillons aux Deuillois d'en informer le plus tôt possible la municipalité. Une fois avertie, elle se rapprochera des promoteurs, étudiera leurs projets et entrera en négociations. Lorsqu'un promoteur a un projet sur la ville, ce sont toujours les services municipaux qui le reçoivent. S'ils estiment qu'un projet suscite de l'intérêt, à ce moment-là, je le reçois avec les services. Si jamais un promoteur vous dit « Mme le Maire a donné son accord pour le projet », sachez que cela n'est pas toujours exact. Par conséquent, je vous conseille vivement de vous rapprocher du service urbanisme et les projets se feront en toute transparence entre la Ville, le promoteur et vous-même. ■*



EMPLOI

DuoDay 2020

Première participation couronnée de succès

Pour « changer le regard sur le handicap », Sophie Cluzel, secrétaire d'État chargée des personnes handicapées, a mis en place l'opération DuoDay en 2018. Le 19 novembre, la commune a participé à la 3^e édition grâce au savoir-faire et à la volonté de Laurence Germain, adjointe déléguée à l'action sociale, à la famille et au handicap, très sensible à cette initiative.

Deuil-La Barre, ville inclusive : c'est ce qu'elle a démontré en participant pour la première fois au DuoDay, Journée nationale consacrée à l'emploi et au handicap. Un engagement rendu possible grâce aux agents municipaux, aux élus et au Centre de Rééducation Professionnelle FORJA de la Fondation OVE, malgré les contraintes liées à la crise sanitaire actuelle.

1 journée - 40 duos

Une quarantaine de stagiaires du centre FORJA (centre de formation professionnelle pour personnes déficientes visuelles) a pris part à l'opération, formant des duos avec autant d'agents bénévoles. Une trentaine a été contactée par téléphone : l'occasion d'échanger sur les expériences de chacun et les difficultés rencontrées au niveau professionnel, du fait du handicap. Durant cette journée, dix stagiaires sont également venus sur place, au sein des infrastructures municipales, et ont bénéficié d'une immersion au sein des différents services mais aussi auprès de Muriel Scolan, maire de Deuil-La Barre, comme ce fut le cas pour Boubacar

qui a pu prendre part à une visioconférence avec le Département. Un moyen pour eux de découvrir et de partager le quotidien des agents volontaires.

Des expériences enrichissantes

Les 80 stagiaires et agents, ont grandement apprécié leur participation au DuoDay. Julio Cesar, du centre FORJA, en binôme avec Anissa du service Ressources Humaines, a vu cette journée « très riche » comme une « réelle opportunité » de découvrir un nouveau milieu professionnel. Résolument touchée, Marie-Noëlle, en immersion au service Finances, a souhaité, elle, remercier l'ensemble des équipes pour « l'accueil, la sympathie et l'écoute » : « Avec le handicap que l'on a, cela peut faire peur avant d'arriver dans un nouvel endroit », a-t-elle souligné. Une expérience qui, pour un membre du CCAS, permet « de se questionner sur nos pratiques et sur notre accueil ». De son côté, Alexis, agent du service des Sports en duo avec Hafida, estime que cette journée peut « montrer que le handicap n'est pas un frein à l'emploi mais une particularité qui peut être exploitée ».



Mme Sophie Cluzel en visioconférence avec les élus, Laurence Germain et Michel Baux.

DUODAY EN DEUX MOTS



L'objectif de cette opération est simple : une personne en situation de handicap, en duo avec un professionnel volontaire, découvre un métier et bénéficie, le temps d'une journée, d'une immersion au sein de l'entreprise ou de l'administration. DuoDay s'adresse à toutes et tous, dès 14 ans. ■



Boubacar accueilli par Madame Le Maire



Deuil-La Barre, saluée par la secrétaire d'État

Cette première participation a aussi été marquée par l'intervention de Sophie Cluzel, secrétaire d'État auprès du Premier ministre, chargée des Personnes handicapées, conviée à un webinaire organisé avec les élus dont Michel Baux, 1^{er} maire-adjoint délégué à l'administration générale, à la santé et aux instances associatives et participatives, et Laurence Germain, maire-adjointe déléguée à l'action sociale, à la famille et au handicap. Durant cette visioconférence à laquelle ont également assisté les 40 duos mais aussi Marc Desjardins, directeur de l'établissement public FIPHFP (Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique), Sophie Cluzel a salué le projet de Ville visant à « améliorer l'autonomie pour améliorer le vivre ensemble » et a présenté Deuil-La Barre comme « une ville pleinement inclusive » avec « des collaborateurs qui font de la différence une richesse dans le travail ».

Webinaire disponible sur la page  [YouTube de la ville](#)

D'ores et déjà, et compte tenu des remontées positives, des agents, des stagiaires et des organisateurs, l'édition 2021 du DuoDay se prépare. Nouvel objectif : impliquer les commerces et faire en sorte que, sur une centaine implantée à Deuil-La Barre, vingt puissent participer à l'opération. Et pour cause, plus que jamais, il est nécessaire d'accueillir toutes les personnes vulnérables au sein de la cité. ■



SENIOR

Pluie de colis pour les seniors

Comme chaque année, les Deuillois de 66 ans ou plus ont pu recevoir un colis gourmand offert par la Ville. De quoi régaler les papilles avant, pendant et après les fêtes.

Au total, pas moins de 1465 colis ont été distribués courant décembre. Une distribution qui s'est tenue sur plusieurs jours en mairie annexe, le tout dans le respect des gestes barrières et ce grâce à une équipe du CCAS très motivée qui a pu compter sur l'aide des conseillères municipales : Josiane Morin, déléguée aux seniors, et Léone Doll, déléguée au devoir de mémoire et au patrimoine historique. Si une grande partie des seniors est venue récupérer les jolis présents sur place, le CCAS a également livré à domicile les colis aux personnes vulnérables qui ne pouvaient se déplacer pour l'occasion.



Josiane Morin et Léone Doll, conseillères municipales

Pas de banquet mais des douceurs

Le banquet spectacle de Noël, dédié aux seniors, devait avoir lieu le 6 décembre. Malheureusement, la situation sanitaire en a décidé autrement. Une déception pour tous, cet événement festif placé sous le signe du partage étant attendu par de nombreux Deuillois. « En remplacement » et pour leur remonter le moral, Muriel Scolan, maire de Deuil-La Barre a tenu à leur « offrir un colis gourmand garni de douceurs salées et sucrées », en attendant de futures rencontres qui pourront être reprogrammées.



Opération

« Pas de bisou, un dessin »



Dans leur colis, les seniors ont également pu trouver des dessins réalisés par les enfants des écoles de la ville et des accueils de loisirs. L'occasion pour les petits Deuillois de soutenir leurs aînés et leur souhaiter de bonnes fêtes malgré cette période compliquée où la solitude affecte le moral. Des dessins chargés d'émotion qui remplaceront les bisous afin de respecter les gestes barrières. Bravo au CCAS, aux services Scolaire et Jeunesse, aux enseignants et aux enfants, pour cette mobilisation qui, à coup sûr, réchauffera le cœur de nos seniors.

Retrouvez mots et dessins sur deuillabarre.fr

Hum !

Un colis très alléchant

Cette année encore, il y en a eu pour tous les goûts :

- Un bloc de foie gras de canard et son chutney de figue
- Un mitonné de volaille au poivre de Timut
- Une bouteille de vin rouge des Landes
- De la compote pomme praline
- Des cookies nougatine
- Des croustillants aux pépites de framboise
- Des chocolats.





Carton plein

pour les collectes alimentaires

Avec la crise, toujours plus nombreuses sont les familles dans le besoin. Heureusement, la solidarité est encore une valeur bien défendue, notamment à Deuil-La Barre. Bravo à tous car cette année, les dons se sont révélés une nouvelle fois très importants !

Preuve en est, au terme de la collecte nationale pour la Banque Alimentaire, organisée du 27 au 29 novembre et à laquelle a participé une trentaine de bénévoles dans plusieurs magasins de la ville ainsi qu'au centre E. Leclerc d'Épinay-sur-Seine, ce sont 7375 kg de denrées non périssables qui ont été récupérées par l'Aide Alimentaire aux Deuillois. Ces denrées (pâtes, riz, conserves...) seront redistribuées aux Deuillois en difficulté tout au long de l'année. **« Un grand bravo à tous les bénévoles (AAAD, ODER...) pour leur disponibilité pendant ces 3 jours et un très grand MERCI à tous les donateurs pour leur générosité »**, a réagi Jean-Louis Grelier, président de l'association.

L'Épicerie Solidaire et Sociale n'est pas en reste. La structure municipale inaugurée en 2015 était présente cette année à l'entrée du magasin LIDL de Saint-Brice-sous-Forêt.

Au total, les 14 personnes - dont 9 bénévoles - mobilisées pour l'occasion ont collecté 2150 kg entre le vendredi 27 et le samedi 28 novembre. C'est près de quatre fois plus que l'an passé, lorsque les dons se faisaient au Leader Price de Domont. **« Malgré le froid et la Covid-19, tous ont répondu présents »**, s'est réjouie Nathalie Gaquere, responsable de l'Épicerie Solidaire et Sociale, saluant l'investissement des bénévoles **« motivés comme jamais »**. ■



Merci !

9525 kilos
de denrées récoltés !



SÉCURITÉ



Une Ville toujours plus sûre

Thématique chère aux Deuillois, la question de la sécurité est au cœur des engagements et des décisions de la municipalité. Focus sur des changements visant à offrir aux habitants un quotidien plus serein.

Une brigade de nuit déjà efficace

Cette brigade, tant attendue par les Deuillois, a été mise en place le 2 novembre 2020. Un moyen d'offrir aux habitants un service élargi et répondre aux besoins en matière de sécurité publique, notamment les soirs. Constituée de 7 policiers municipaux volontaires témoignant d'une solide expérience dans cet environnement de travail particulier, elle a plusieurs missions :

- La surveillance générale du territoire communal ;
- La prévention des atteintes aux biens et aux personnes ;
- La sécurisation des établissements scolaires, des commerces et des bâtiments communaux ;
- Les interventions sur les troubles de voisinage, tapages, regroupements, incivilités ;
- Les interventions diverses sur appel d'un tiers ;
- Les interventions conjointes de coopération avec la Police Nationale ;
- Le respect du Code de la route et des arrêtés municipaux pris par le Maire.



Depuis sa mise en service, « le constat est sans appel » selon Anthony Brequel, Responsable opérationnel de la Police Municipale : la brigade nocturne a permis de faire respecter les décrets et arrêtés préfectoraux dans le cadre du confinement mais également du couvre-feu, tout en prévenant des délits qui ont conduit à des interpellations et présentations auprès du Procureur de la République.

« Les retours positifs des habitants démontrent que cette présence est indispensable, ce qui a permis d'avoir l'un des taux de délinquance le plus bas du Val d'Oise », se félicite Slimann Tir, Adjoint au maire délégué à la sécurité et aux préventions, précisant que cette nouvelle unité va pouvoir lutter contre les regroupements et les rodéos motos, nuisances pour de nombreux riverains. « Ces deux phénomènes sont souvent liés. Nous nous basons sur le décret d'application du couvre-feu pour très prochainement faire voter un arrêté interdisant les regroupements sur des secteurs identifiés de notre ville (verbalisation de 135 euros). Concernant les rodéos motos, chaque « engin » saisi - et ne respectant pas les règles du Code de la route - se verra détruit comme le prévoit la loi. Il en va du bien-vivre et de la sûreté de nos habitants ! », estime Slimann Tir.

En 2020, 27 motos ont fait l'objet d'une destruction administrative, sur accord du Parquet.

Un groupe de Sécurisation du Lycée Camille Saint-Saëns pour janvier 2021

Il verra le jour dès la rentrée du mois de janvier. Composé de quatre agents recrutés, entre autres, pour leurs capacités sportives et de discernement, ce groupe aura pour mission de sécuriser les abords du lycée, de la rue Guynemer jusqu'au passage à niveau de Deuil-Montmagny, et entre la rue de la Sourde et la ruelle du Pavillon, autour du complexe sportif Alain Mimoun. Les agents auront en appui radio, les effectifs de la Police Nationale et ceux de la Police Municipale de Deuil-La Barre, qui maintiendront une proximité aux heures d'entrée et de sortie des élèves. Dans le même temps, la sécurisation du passage à niveau sera renforcée par deux agents, dans la continuité de la surveillance mise en place en 2014, en attendant la fermeture du PN4.

Le quotidien de votre police municipale

- Sécurisation des abords des écoles ;
- Prévention routière : vitesse, défauts d'assurance ou de permis de conduire, non-respect de la signalisation, permis piéton dans les écoles...

En moyenne, la police municipale interpelle 5 individus par semaine (infractions à la législation sur les stupéfiants, tentatives de vol par effraction ou sur personnes vulnérables...).

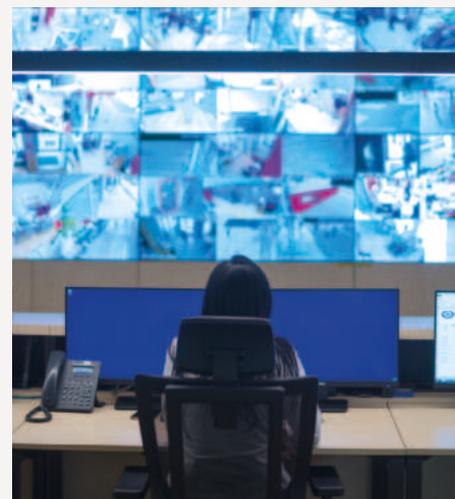
SECURITÉ



Vidéoprotection

65
caméras

installées sur le territoire
en 2021 contre 17 en 2016



Une technologie de pointe
pour un Pôle Sécurité « futuriste »

« Cette structure, unique en Île-de-France ne pouvait se passer d'une technologie à la pointe de ses ambitions », assure Slimann Tir. Concrètement, les agents seront dotés individuellement de caméras piétons qui pourront être utilisées en cas de nécessité. Un maillage de vidéo protection couvrant la ville sera également de mise grâce à plus de 65 caméras installées aux quatre coins de Deuil-La Barre, venant compléter le réseau de la Communauté d'Agglomération Plaine Vallée. Par ailleurs, 5 bornes d'alerte seront installées sur les points stratégiques de la commune et seront identifiables sur smartphone. Enfin, les patrouilleurs seront munis de tablettes sur lesquelles ils recevront des messages d'alerte en cas d'incivilités. De quoi permettre une plus grande réactivité et des actions au plus près des habitants. ■

PÔLE SÉCURITÉ

Les travaux se poursuivent pour une ouverture en 2021

Situé rue Eugène-Lamarre, le Pôle Sécurité, attendu depuis plus de 30 ans, pourra accueillir une centaine d'agents.

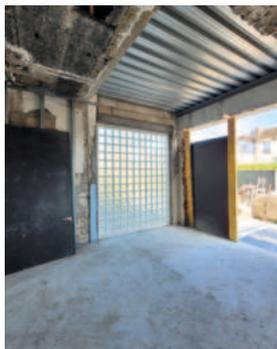
Les travaux ont débuté à l'hiver dernier et vont se poursuivre dans les prochaines semaines. Le côté réservé à la police deuilloise devrait pouvoir accueillir les 26 agents municipaux à la fin du printemps 2021.

Courant décembre, l'ensemble de l'ossature en métal avec des rails a pu être installée au sous-sol du bâtiment, au rez-de-chaussée et au 1^{er} étage. Un nouvel escalier

a été coulé à l'intérieur de l'ancienne Caisse

primaire d'assurance maladie et une rampe destinée aux personnes à mobilité réduite (PMR), a vu le jour. Enfin, les ouvriers se sont attelés au réseau de plomberie et doivent raccorder le réseau électrique ces prochaines semaines.

Basés au Pôle Sécurité, les agents exerceront leurs missions du quotidien, celles de maintenir le cadre de vie, très tôt le matin et très tard la nuit. Les missions de prévention en milieu scolaire ainsi que l'accueil des victimes de violences intrafamiliales se feront au sein même du poste de police. ■



CADRE DE VIE

Un projet de *liaison douce* soutenu par la Région

Courant septembre, vous avez pu voter sur Internet pour un projet présenté par la Ville dans le cadre du Budget participatif écologique et solidaire lancé par la région Île-de-France. Vos voix ont permis à Deuil-La Barre de faire partie des lauréats.

L'été dernier, la Région a lancé son premier Budget participatif écologique et solidaire visant à préserver l'environnement et améliorer concrètement le cadre de vie des Franciliens. La Ville avait alors soumis un projet de création d'une liaison douce entre la ruelle du Pavillon et le Parc de la Galathée. Une voie ayant pour but de permettre aux cyclistes et piétons - parmi lesquels de nombreux lycéens - de se déplacer en toute sécurité dans un corridor de verdure équipé d'un éclairage de nuit. Après délibération du jury, ce projet a été retenu avec 467 autres sur un total de 634.

À la clé, une subvention d'un montant maximum de 8750 € accordée par la commission permanente du Conseil régional d'Île-de-France.

Les travaux imminents... avant un nouveau projet

La voie douce entre les quartiers Nord de la commune (gare Deuil Montmagny et Lycée Camille Saint-Saëns) et le quartier de la Galathée verra donc bel et bien le jour au cœur de la zone naturelle de la Plante des Champs. Les travaux pourront débuter au cours du 1^{er} trimestre 2021.

En attendant, la Ville va de nouveau faire appel à votre mobilisation très prochainement. Et pour cause, elle proposera un second projet de liaison douce, cette fois dans le quartier du stade intercommunal Deuil-Engnien, dans le cadre de la 2^e session du Budget participatif écologique et solidaire de la Région. Les votes seront lancés courant février 2021.

Plus d'infos à venir sur deuillabarre.fr.

AIRES DE JEUX : ZOOM SUR L'AVANCEMENT DES TRAVAUX

Bonne nouvelle pour les petits Deuillois, les quatre nouvelles aires de jeux de la ville sont sorties de terre. Vous avez peut-être pu voir l'araignée du Square Winston Churchill, la marelle située au niveau de la place de l'Église, la structure inclusive colorée du Square Kennedy ou le bateau qui vogue du côté du Parc des Presles, où des poiriers ont par ailleurs été plantés afin de mieux aménager l'espace vert alentour. Il reste encore des aménagements à réaliser, notamment la pose des revêtements en résine prévus pour amortir les chocs au sol. Une intervention dépendante des conditions climatiques. ■



Parc des Presles



Square Kennedy



Place de l'Église

ENVIRONNEMENT

DEUIL-LA BARRE
JE L'AIME
LA RESPECTE



DES AGENTS D'ENTRETIEN à votre service

Afin de garder votre ville la plus propre possible, les agents du service Environnement œuvrent sur le terrain au quotidien, qu'importent les conditions climatiques, avec des interventions diverses et variées.

Ramassage de feuilles

Au cœur de l'automne, le traditionnel ramassage des feuilles a été lancé. Fin novembre, et deux semaines durant, les agents municipaux se sont rendus dans les écoles deuilloises pour sécuriser les cours et permettre aux enfants de jouer sans risque de glissade. Dans les parcs, cette opération est réalisée tous les 15 jours afin de dégager les allées et souffler les petites feuilles aux pieds des haies et des arbustes. Si Yves Montand laissait entendre que « *les feuilles mortes se ramassent à la pelle* », toutes ne sont pas ramassées pour autant ! « *En effet, elles se décomposent et deviennent un très bon compost pour activer la vie microbienne du sol* », explique Stéphane Henry, responsable du service Environnement et Cadre de Vie qui compte 23 agents, dont 10 pour le service des Espaces Verts et 13 pour le service Propreté.

Nettoyage en profondeur

Parfois, passer le balai ne suffit pas : il faut alors utiliser un groupe haute pression à eau chaude avec décapant biodégradable. Un moyen d'enlever efficacement les différentes taches de gras ou d'huile, mais aussi les salissures incrustées dans le temps. Cette intervention a pu être menée par un prestataire autour du marché des Mortefontaines, dans la rue Manoukian et devant la salle des fêtes.

La fontaine du marché retrouve son éclat

Pièce maîtresse du parking du marché des Mortefontaines, la fontaine a fait peau neuve à la rentrée dernière : des éléments en granit

ont ainsi été fabriqués dans un atelier spécialisé afin de remplacer d'anciennes pièces abimées. S'en est suivi un nettoyage à haute pression.

DU CÔTÉ DES ESPACES VERTS

Cotonéaster : un arrachage nécessaire

Ces travaux ont eu lieu dans le quartier de l'école Saint-Exupéry, au niveau des rues Jean Mermoz, Marie de Sévigné, Antoine de Saint-Exupéry, Alphonse Daudet et Guy de Maupassant. Entre 400 et 500 m² de plates-bandes de cotonéasters, des arbustes produisant de petites baies rouges, ont ainsi été arrachés. À la place, des plantes vivaces mellifères (rudbeckia, agapanthe, lavande, sauge...) seront plantées au printemps, et des copeaux de bois viendront pailler les massifs. Elles mettront une à deux années avant de s'épanouir. ■



TÉMOIGNAGE

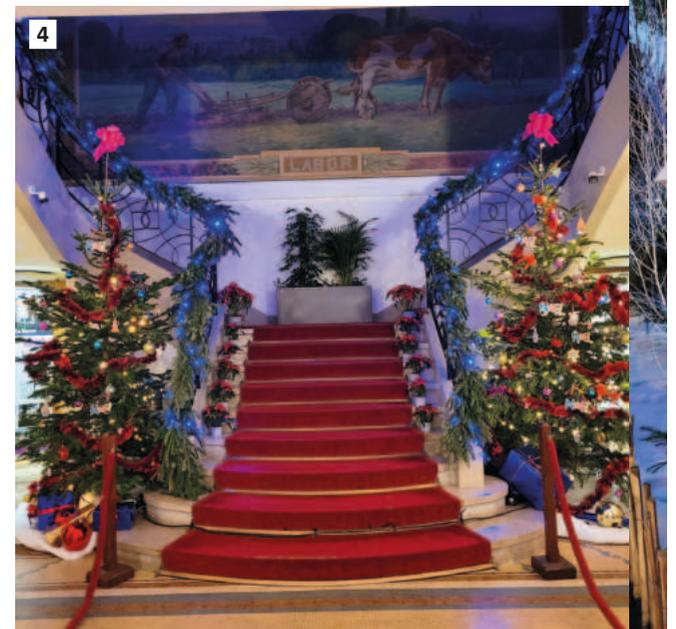
KEGAM, 60 ans,
Agent d'entretien communal
depuis 26 ans

« Je travaille dans deux secteurs : trois journées au Marché des Mortefontaines et deux aux abords de la gare de Deuil-Montmagny. Je balaye, je nettoie et je laisse les quartiers propres derrière moi, mais ça redevient vite très sale. Les gens étaient plus respectueux à mes débuts en 1994, que ce soit envers la nature ou envers les agents de la Ville. On voit parfois des choses incroyables : il arrive que l'on jette parfois des déchets devant moi, à tout âge, et les jours de marché, même les commerçants laissent des cartons par terre... ». Kegam observe ainsi la multiplication des incivilités et regrette le manque d'égards et de considération pour son travail. ■



COUP DEUIL Retour en images

1/2/3/4/5/6/7/ *Lundi 1^{er} décembre* : la Ville s'est mise à l'heure des fêtes de fin d'année avec l'inauguration **des illuminations de Noël** par Muriel Scolan, maire de Deuil-La Barre, et des élus. De la façade de la mairie à celle du Conservatoire de musique Maurice Cornet, en passant par la place de l'Église et celle de La Barre, les décorations ont émerveillé petits et grands. **8/9/** Les enfants deuillois ont été nombreux à poster leur lettre dans la boîte **aux lettres du Père Noël** installée sur la place de l'Église. Le Père Noël leur a répondu juste avant de partir livrer les cadeaux. **10/** **Depuis le 1^{er} décembre, un parcours de Noël spécial selfie** avec 16 points disposés aux quatre coins de la ville permet aux Deuillois de se prendre en photo devant des décors de Noël. Partagez vos clichés sur les réseaux sociaux avec le hashtag **#deuillabarre** ! **11/** **Du 11 au 27 décembre** : quatre **chalets de Noël** se sont invités sur la place de l'Église avec la collaboration du commerce La Bruxelloise. Les exposants s'y sont relayés pour proposer des gourmandises (crêpes, gaufres, saumon fumé, tartiflette, churros...) et des idées cadeaux (bijoux, objets décoratifs, vêtements). **12/** **Mercredi 16 décembre** : **Distribution de cadeaux**. L'Épicerie Solidaire et Sociale de la Ville a organisé une collecte de jouets du 23 novembre au 11 décembre 2020 : les dons ont été distribués aux familles dans le besoin à la salle des fêtes. ■





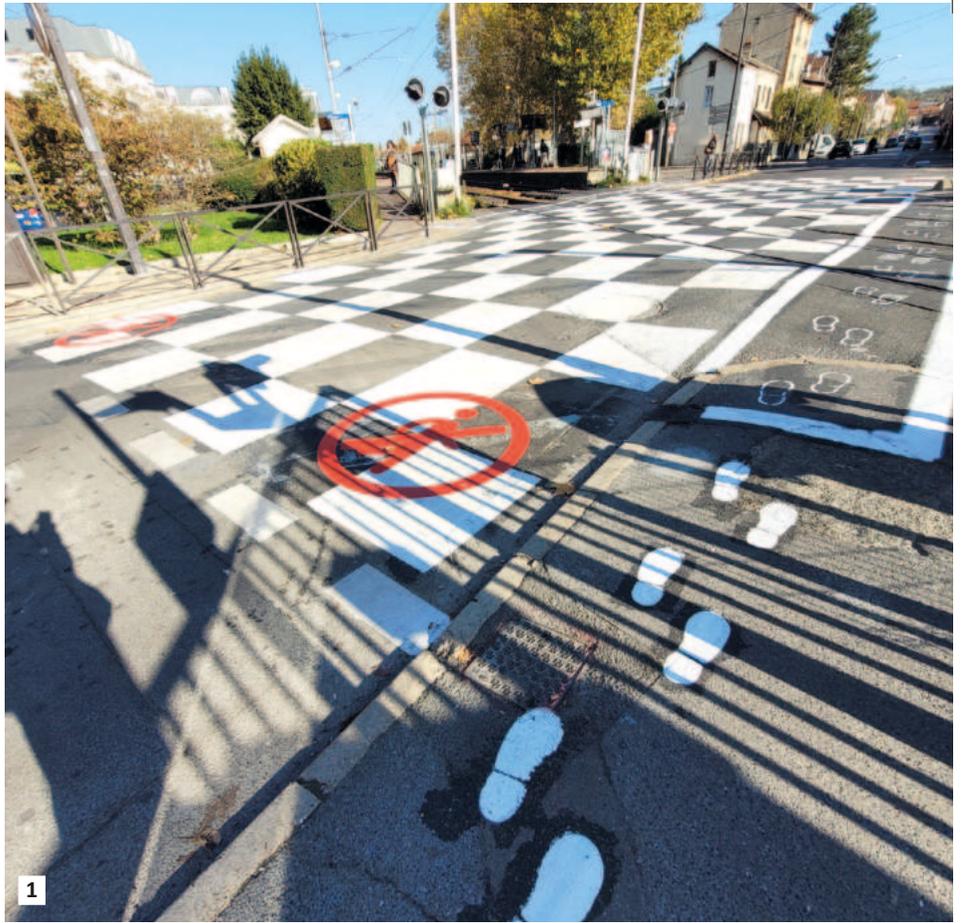
CHER PÈRE NOËL
 Cette année j'ai été un peu plus sage que les autres années ! J'ai été un bon garçon et j'ai eu de bonnes notes comme 11/20 en orthographe et 20/20 en mathématiques en 15/20 en anglais et 13/20 en gymnasique ! Pour Noël je voudrais avoir deux cadeaux : je voudrais avoir un cool t-shirt et un jeu de société qui s'appelle style Home ♡ ♡ ♡

Ho Ho Ho





2



1



3



4



5

CONCOURS
Photo
d'automne

COUP DEUIL

Retour en images

1/ Mercredi 4 novembre : Nouvelles signalisations pour le **passage à niveau** de la gare de Deuil-Montmagny (PN4) avec un damier allongé et des pictogrammes. **2/ Lundi 9 novembre : Solidarité de la part de Lourinhã**, commune portugaise jumelée avec Deuil-La Barre, qui a envoyé plusieurs tonnes de fruits et légumes. Ils ont été distribués aux Deuillois les plus démunis. **3/ Mercredi 11 novembre : Commémoration du 102^e anniversaire de l'Armistice de 1918** en présence du député du Val d'Oise David Corceiro. **4/ Vendredi 13 novembre : Malgré l'annulation de la Nuit Européenne des Musées** prévue le 14 novembre, des citations de philosophes du XVIII^e siècle ont fleuri dans le Parc de La Chevrette. **5/ Concours photo d'automne : Bravo à Linda Arcieri** qui a remporté le concours proposé sur Facebook. **6/ Mercredi 9 décembre : Hommage** rendu par Muriel Scolan, maire de Deuil-La Barre, à **Valéry Giscard d'Estaing**, décédé le 2 décembre. **7/ Samedi 12 décembre : Mini-concert** d'accordéon et de trompette donné par Ernestina, 12 ans et Rémi, 9 ans, dans les RPA de la Ville grâce à la Croix-Rouge.



6



7

EXPRESSION LIBRE

En application de l'article L.2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, cette page est destinée à la libre expression politique des élus municipaux. La rédaction décline toute responsabilité sur la teneur des propos tenus.

Groupe « Vivons Notre Ville »

Cette magie qui traverse le temps de Noël devrait marquer aussi le temps du rêve et de l'espérance.

Si l'émerveillement de nos enfants nous aide à espérer des jours meilleurs, les événements de cette année passée et les perspectives de celle à venir ne nous permettent pas vraiment de nous projeter sans inquiétude sur notre devenir commun.

Nous ne maîtrisons pas le rythme de ce temps qui nous fragilise, mais quelle que soit la difficulté que nous puissions avoir à le traverser, il nous aura marqué au plus profond de nous-mêmes, en nous obligeant à nous recentrer collectivement sur ce qui nous rassemble.

Noël porte en lui une idée essentielle, qui est la préservation de la vie, et nous avons tous compris, pendant cette longue période d'incertitude, combien notre vie était fragile mais aussi combien celle de nos proches pouvait être importante.

Une nouvelle page va donc s'écrire et comme nous avons su nous réunir pour affronter cette année de tous les dangers, nous saurons nous rassembler pour construire dans la dimension rassurante de notre maison commune, un devenir que nous allons découvrir plus serein.

Ce temps nouveau nous fera mesurer l'importance de ce que l'on appelait avant la bienfaisance et que l'on nomme maintenant la solidarité.

Des mots porteurs de sens dans ces moments de souffrance collective mais que l'on voudrait porteur d'espoir.

Les lumières qui éclairent notre ville dans cette période de Noël illuminent les yeux de nos enfants et nous permettent de retrouver à nouveau un repaire, en nous montrant le chemin de la bienveillance.

Parce que nous avons été pendant cette longue période empêchés de vivre ensemble, nous ressentons maintenant combien cela est nécessaire, indispensable, je dirais même vital.

Nous vous souhaitons de vivre ces moments habituellement festifs que représentent les fêtes de fin d'année avec le simple plaisir des petites choses retrouvées, qui nous permettent souvent d'espérer en des jours meilleurs.

Nous serons proches de vous pour vous aider à aborder la nouvelle année avec confiance, en étant particulièrement attentifs dans cette période si difficile, à ne laisser personne sur le bord du chemin.

Michel Baux, 1^{er} adjoint au Maire
et le groupe « Vivons Notre Ville »
www.scolan2020.fr/ / [f](https://www.facebook.com/muriel.scolan) @muriel.scolan

Groupe d'opposition « Ensemble pour Deuil-La Barre »

Un débat d'orientation budgétaire surprenant

La présentation du débat d'orientation budgétaire a donné lieu, de façon très surprenante, à un long autosatisfecit sur le bilan de gestion de la précédente mandature : « Une adaptation constante pour maîtriser la dépense », « Un plan d'action pour atténuer les conséquences du désengagement de l'État »,... Les suppressions de services (patinoire, crèche familiale...) ont été largement minimisées et les deux hausses d'impôts de 5% chacune passées sous silence ! C'est pourtant sur elles que reposent en grande partie la fragile amélioration des comptes municipaux. Fragile, car le mécanisme de compensation mis en place par l'État pour pallier la suppression de la taxe d'habitation se base sur l'année 2017, année antérieure aux augmentations et donc pour notre commune, une compensation qui ne sera pas intégrale. Pour ce qui est des perspectives, aux côtés des projets « serpents de mer » (commissariat, coulée verte, fermeture du PN4...) quelques nouveautés dont l'extension de l'école Poincaré, le projet d'un nouvel équipement à proximité du local Jesse OWENS (Maison de la Famille et Structure d'Information Jeunesse). À cet égard, notre interrogation a porté sur la façon dont les Deuillois, notamment le personnel, les parents d'élèves et les jeunes seraient associés à ces projets. Nous attendons la réponse.

La représentation des élus minoritaires bafouée

Nous sommes consternés par la décision de Mme le Maire de ne plus faire siéger d'élus de l'opposition au Comité Technique. Ce comité, l'équivalent du Comité d'Établissement en entreprise, est un moment important de dialogue entre les représentants du personnel et leur employeur public.

Cette décision s'inscrit malheureusement dans le processus qui, depuis juin 2020 vise à faire entraver à nos missions d'élus de listes dites minoritaires bien qu'élus à part entière par plus de 54% des suffrages exprimés.

Nous faisons le constat, une fois encore, d'une décision en complète contradiction avec les promesses de campagne et les déclarations récentes, d'une volonté de travailler dans un esprit constructif, de rassemblement et de responsabilité...

Après une année éprouvante et malgré le contexte sanitaire, nous vous souhaitons une très bonne année 2021 en espérant qu'elle sera conviviale faite de bonheur et de joie pour vous et ceux qui vous sont chers. Nous adressons une pensée particulière aux soignants et à celles et ceux que la pandémie a encore plus isolés.

Vincent Gayraud, Brigitte Goch Bauer, Thomas Guillo, Hamida Bouabdallah, Thierry Mérel, Vanessa Challal Pereira pour le groupe « Ensemble pour Deuil-La Barre », site <http://ensembledlb2020.fr/>
[f](https://www.facebook.com/ensembledlb2020) Ensemble pour Deuil-La Barre

Groupe « Libres à Deuil ! » Élus de l'opposition pour l'écoute et le respect des Deuillois.

LIBRES À DEUIL ! adresse aux Deuillois tous ses vœux pour 2021. LIBRES À DEUIL ! vous souhaite à tous de passer une **année 2021 plus sereine que celle passée**, avec une sortie rapide de la COVID. LIBRES À DEUIL ! souhaite également à tous les Deuillois de retrouver **une ville plus sûre, d'être entendus par la municipalité** sur leurs projets, leurs attentes et leurs besoins ; mais aussi un plus grand respect de l'opposition représentant la majorité des votants. Que la majorité en place respecte en somme la charte qu'elle a signée durant la campagne. **SÉCURITÉ :** ENFIN des réponses aux questions posées lors du 1^{er} conseil municipal ! Rappelons que **LIBRES À DEUIL ! porte la voix de Deuillois**, il faut répondre à leur sentiment d'insécurité :

- Depuis plusieurs semaines les Deuillois nous rapportent des faits de **violence, d'agressions, de cambriolages, d'incivilités** et autres **nuisances nocturnes** ;
- De nombreux **commerces sont vandalisés**, parfois plusieurs fois ;
- Des **lycéens et des collégiens** sont victimes d'**agressions et de rackets** ;
- **La police est en souffrance** : 40 agents manquants sur le commissariat d'Enghien et 3 postes de policiers municipaux restés vacants sans raison connue jusqu'au mois de novembre 2020. Pour tout cela, **nous demandons à Mme Le Maire, de bien vouloir saisir Monsieur le Préfet** quant aux effectifs de police. À défaut, LIBRES À DEUIL ! s'engage à relayer cette demande à la préfecture afin que vos doléances soient prises en considération.

BUDGET : Au dernier conseil municipal, les élus de la majorité sont restés très évasifs et très timides sur les orientations budgétaires pour 2021. Les Deuillois souhaitent plus de réactivité, d'audace et une meilleure vision à moyen et long terme pour la ville ! Nous demandons **des précisions dès le conseil municipal du 18 janvier sur ce qui sera réellement effectué en 2021.** Quant à la dette de la ville, l'honnêteté intellectuelle aurait voulu que les élus de la majorité, fassent preuve d'un peu plus d'humilité face à une dette communale qui a augmenté de plus de 35% depuis 2014 et **qui ne doit sa baisse depuis 2018 qu'en grande partie par l'augmentation des impôts des Deuillois de 2 fois 5% !**

Il n'y a, en effet, pas de quoi s'auto-congratuler de cela alors même que le 1^{er} engagement de Mme Scolan en 2014, était de « DIMINUER LES IMPÔTS ». Notons que lors de sa campagne en 2014, Mme Scolan alors 1^{ère} adjointe au maire, connaissait parfaitement la situation de la ville pour y être élue de la majorité depuis 1989 et avoir, avec la plupart des élus en place, voté à l'unanimité les choix budgétaires de l'époque, dont les **emprunts toxiques**. Nous pourrions presque rire de cette situation si cela n'était pas si grave.

LIBRES À DEUIL ! remercie les Deuillois pour leur « abnégation forcée ».

LIBRES À DEUIL ! reste à votre écoute. **N'hésitez pas à nous contacter pour transmettre vos préoccupations en conseil municipal !** Nous sommes élus pour vous représenter, comptez sur nous !

Bonne année 2021 à tous. Prenez soin de vous et de vos proches.

Jean-Marie Roy, Mehdi Legroune, Sylvain Brouard, conseillers municipaux d'opposition. <http://libresadeuil.fr/>

[f](https://www.facebook.com/libresadeuil) LIBRESADEUIL [i](https://www.instagram.com/libresadeuil/) libresadeuil /
Contact & RDV : libresadeuil@gmail.com

INSCRIPTIONS

Scolaires

DU 25 JANVIER AU 30 AVRIL 2021

Pour les enfants :

- › Entrant en CP
- › Nés en 2018 pour l'entrée en maternelle
- › Des nouveaux arrivants
- › Changeant de secteur d'habitation

Inscriptions
possibles
en ligne

sur deuillabarre.fr

Information

ACCUEIL
MULTISERVICES

Mairie annexe
aux horaires d'ouverture

01 34 28 65 20
ou 65 78/83/68

RENTÉE
2021-2022